

THEOPHILE KAÏRIS :
LA «THEOSEBIE» EN GRECE AU XIX^e SIECLE*

P A R
SPYRIDON GALANIS
Docteur en Théologie

3. LA «SEULE VRAIE» RELIGION.

DIEU.

Nous avons déjà constaté que Kaïris veut tout expliquer; il développe toujours un raisonnement pour arriver à des conclusions qui peuvent résister à la logique, même s'il ne réussit pas toujours. Quand il parle de Dieu il nous laisse l'impression qu'il prend la direction opposée: Il a déjà en tête l'idée de Dieu avec ses attributs et il s'efforce de soutenir cette idée avec une série de raisonnements. Voyons de plus près sa conception de Dieu.

L'existence de Dieu peut être prouvée⁸⁸ dans un premier stade par l'existence de l'homme, dit Kaïris. «Chacun a par lui-même conscience d'avoir commencé à exister, et d'être modifiable, d'où, il peut par cela seul s'assurer qu'il y a un Etre existant nécessairement et par lequel il est, lui, et les autres êtres contingents».⁸⁹ On pourrait être étonné de la facilité avec laquelle Kaïris affirme l'existence de Dieu sans y arriver après un raisonnement si court soit-il. Pourtant, dans un autre contexte et dans un autre de ses livres, il présente une «preuve» de l'existence de Dieu en s'appuyant sur «l'argument du changement». Il part de l'idée que tout ce qui agit existe; et nous, nous sentons, nous pensons

* Συνέχεια έκ τῆς σελ. 608 τοῦ προηγούμενου τεύχους.

88. Pourtant, sa croyance profonde s'appuie, en majeure partie, sur une révélation personnelle et non sur une série de raisonnements «prouvant» l'existence de Dieu.

89. Th. Kaïris, *Oeuvres Philosophiques*, Athènes², 1910, 127.

et faisons des oeuvres de toutes sortes. D'autre part, «nous sommes influencés par des choses que nous avons reconnues être en dehors de nous; or, quelles que soient ces choses, elles existent». Une réalité indiscutable est aussi le fait que nous avons besoin de choses différentes pour exister. C' est pourquoi «nous subissons, comme elles, des modifications de toutes sortes, dues à des causes extérieures». Car si nous avions l'existence par nous-mêmes nous n'aurions pas besoin des autres choses. De tout cela nous arrivons au résultat «qu' il y a un Etre qui a tout fait et qui prévoit tout, il le gouverne et il le conduit à sa fin propre». ⁹⁰ Comment cet Etre, qu'un autre pourrait appeler Matière ou lui donner un autre substrat, Kaïris arrive-t-il à le nommer Dieu, c'est cela qui surprend le lecteur.

Il affirme aussi qu'il est impossible que cet Etre soit «composé», il est simple. Tout ce qui est «composé» est modifiable et si les parties de l'Etre préexistaient il ne pourrait être ni simple, ni immatériel, ni immuable⁹¹. La simplicité de Dieu ne le prive pas de sa caractéristique de tout-parfait; bien au contraire; l'éternel et toujours semblable à lui-même est tout parfait; «car, si on peut lui ajouter quelque chose, ou le lui retrancher, il sera modifiable, et en conséquence, contingent». Cet attribut de Dieu tout-parfait prend une place considérable dans la «description» qu' en donne Kaïris car il le voit comme une récapitulation de tous les attributs de Dieu.

Le premier attribut de Dieu cité par Kaïris l'opposait à l'enseignement de l' Eglise dont il faisait partie et où il exerçait son ministère de prêtre. Il s'agit de la croyance en «un seul Dieu» et rien de plus. Le dogme de la Trinité n'est pas accepté par Kaïris, il avait d'ailleurs beaucoup de difficultés à «s'affronter» avec un dogme, car cela ne lui paraissait pas logique. Comment être un seul Dieu en trois personnes? Il se crut obligé de parler de «dualismus» ou de «trinitas» quand il voulait parler de plusieurs personnes, mais il lui parut impossible d' admettre le dogme de la Sainte Trinité tel qu' il était formulé par l'Eglise. Cela lui semblait être contre toute logique, c'est pourquoi il le rejeta. Il garda seulement la notion de Dieu et remplaça le Saint-Esprit par l'«esprit divin» qu'il ne présenta pas comme une deuxième personne en Dieu. L' «esprit divin» est, pour Kaïris, une particularité de Dieu destinée à illuminer, sanctifier et perfectionner l' «homme pieux». Sa pré-

90. Th. Kaïris, *Théosébie*, Athènes, Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, chapitre I (en grec).

91. Th. Kaïris, *Oeuvres Philosophiques*, Athènes², 1910, 110.

sence est marquée par ses «fruits spirituels» qui sont «la joie», la paix, l'amour, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance», ceux-là même que St-Paul présente comme «fruits de l'Esprit» (cf. Ga 5,22). L'œuvre de l'«esprit divin» est préservée et développée par la lecture des paroles de Dieu, par la patience dans les épreuves et les souffrances de la vie, par la bienfaisance et l'humilité de l'homme.

Il n'existe donc qu'un Dieu tout-puissant. Dieu est le Créateur «ex nihilo», celui qui régit les rapports entre le non-être et les êtres; ce passage «du néant à l'être ne peut être que l'œuvre d'une substance dotée d'une puissance infinie, égale à sa volonté». ⁹² Dieu n'est déterminé par rien d'autre que par lui-même; ainsi il est libre. Il existe plusieurs autres attributs octroyés à Dieu par notre auteur comme la sagesse, l'omniprésence, l'infinité, la justice, la providence. ⁹³ Tous ces attributs découlent de la perfection de l'Être.

Il semble que Kairis ait voulu réconcilier, dans sa conception de Dieu, ce qu'il croyait depuis sa naissance, ce qu'on lui avait appris comme juste et ce que lui-même essayait de formuler d'après sa propre logique. Il n'accepta pas le dogme de la Trinité, d'autres non plus, nous le verrons, mais il accepta presque «a priori» l'existence de Dieu qu'il justifia «a posteriori». Il met sa foi à l'épreuve, mais il la préserve en même temps au fond de son être.

THEOSEBIE.

Cette nuit sereine et calme où Kairis «rencontra», d'une manière romancée, Dieu sous le ciel grandiose et éclatant et où il lut le commandement: «adore Dieu», «aime Dieu», semble avoir changé son attitude vis-à-vis de l'Être suprême, mais aussi vis-à-vis du phénomène qu'on appelle religion. Car cette «adoration de Dieu», cette «θεοσεβεια», c'est la «religion» que Kairis essaya de développer. En réalité, il faut se poser la question de savoir s'il s'agit d'une religion dans le sens où on entend aujourd'hui ce terme ou si c'est un système philosophique caractérisé par son rationalisme ⁹⁴. Nous laissons au lecteur le soin de tirer ses conclusions à la fin de cet exposé.

92. Ibidem.

93. Kairis ne cite pas dans un seul livre les attributs de Dieu. La plupart d'entre eux se trouvent mentionnés dans: *Oeuvres Philosophiques*, déjà cité, pp. 110-129.

94. Il est caractéristique que Kairis remplace le mot «je crois», employé dans

Son système, ou si l'on veut sa religion, Kaïris l'appela théosébie, θεοσέβεια, et employa ce terme avec son ancien sens utilisé chez les Grecs pour désigner la religion. Il précisa pourtant que lors qu'il parle de théosébie il ne s'agit pas de la manifestation d'un sentiment de l'homme mais d'un attribut inné, le «θεοσεβικόν» qui se trouve par excellence en l'homme.⁹⁵ Théosébie, pour Kaïris, n'est pas une des religions mais *la religion* qui a la caractéristique que doit avoir toute vraie religion: «L'adoration de Dieu en esprit et en vérité». Car la vraie religion «doit être au-dessus du monde, des lieux, des temps, des superstitions... et rester toujours et partout tout à fait inchangeable».⁹⁶ Kaïris croit que la théosébie a ses caractéristiques et qu'à juste titre elle peut s'appeler «*la vraie religion*» car elle est la seule qui nous aide à adorer Dieu «par la création, par la Providence, par la conscience, par le sentiment moral, par la tendance de l'homme vers l'infini; elle est l'adoration du coeur qui ne ment pas, par laquelle la créature adoratrice devient temple de Dieu».⁹⁷ Tout ce qu'on pratique en théosébie, les cérémonies religieuses, la profession de la foi, les chants religieux, les invocations, la lecture, la méditation, le culte, est fait pour «élever l'âme vers Dieu, faire grandir la foi, stimuler l'espérance, renforcer l'amour pour Lui et pour l'homme et faire uniquement du bien pour Sa gloire».⁹⁸

Parmi les religions qui n'aident pas «la créature raisonnable» à se mettre en relation avec «l'Être raisonnable suprême, incréé» Kaïris compte aussi le christianisme. Il le voit plus judaïque qu'il ne faudrait. Le merveilleux qu'on trouve en abondance dans plusieurs livres de l'Ancien Testament, il est impossible que cela provienne de Dieu. On y trouve des choses extraordinaires, «entre autres des animaux qui parlent, le passage de la Mer Rouge, la pluie de la manne céleste et d'autres choses semblables».⁹⁹ Tout symbolisme religieux, ou tout anthropo-

le christianisme par le mot «je sais», avec lequel il commence la profession de foi rédigée par lui-même et destinée à l'usage des «fidèles» (voir le texte dans: T h. K a i r i s, *Abrégé de l'enseignement théosébique et de la morale*, Londres, 1852, 96-102, en grec).

95. T h. K a i r i s, *Eléments de philosophie*, Athènes, 1851, 111-112 (en grec).

96. T h. K a i r i s, *Abrégé de l'enseignement théosébique et de la morale*, Londres, 1852, 47.

97. Ibidem, 48-49. L'«adoration du coeur» revient plusieurs fois dans l'oeuvre de Kaïris vis-à-vis de Dieu mais aussi son rapport avec les autres personnes.

98. Ibidem.

99. *Notes sur Théosébie*, Athènes, Manuscrit de la Bibliothèque Nationale. (Ces notes étaient prises par des élèves de Kaïris).

morphismes, est condamnable. Dieu ne peut pas être représenté comme un homme, car cela va contre sa substance immatérielle: «Il est impossible que Dieu écrive des lois comme celles de Moïse, et c'est une honte de le raconter même à un petit enfant». ¹⁰⁰ Ainsi il est clair que Dieu n'a pas inspiré des livres qui contiennent de telles choses, et qui ne sont les livres sacrés que pour un seul peuple. L'Être suprême c'est le Dieu de tous les êtres raisonnables et non seulement d'un peuple. Donc tout ce qui n'était destiné qu'au peuple juif ne peut pas être la révélation de Dieu. Or le christianisme est très influencé par la religion juive.

Notre auteur donne au hasard des exemples pour prouver l'influence du judaïsme sur le christianisme. «C'est ainsi que dans la religion hébraïque on célébrait le septième jour, on jeûnait certains jours, on avait coutume d'offrir du pain et du vin en action de grâces. Nous voyons les mêmes choses se faire, tandis que le christianisme se répand» ¹⁰¹. Le Christ voulut simplement accroître la moralité de son peuple et le préparer à secouer le joug terrible de Rome. On pourrait dire que le Christ a été un homme divin, mais on ne peut pas soutenir qu'il était Dieu.

On constate encore une fois que Kaïris essaie d'aller jusqu'au bout de son enseignement en éliminant ce qui ne paraît pas logique. Pour cette raison, il ne rejette pas seulement la divinité du Christ, mais aussi d'autres dogmes qui «ont été introduits ensuite, c'est-à-dire, après le Christ, et professés peu à peu». ¹⁰² Restons, dit Kaïris, en dehors de toute tradition et essayons de comprendre et d'admettre, de la religion, ce qui correspond à notre logique et ce qui est explicable. Il élabore ainsi une religion positive. Il décrit aussi le rapport entre sa religion et la science. La théosébie, dit-il, exige la recherche pour une meilleure connaissance des êtres; elle accepte les nouvelles découvertes et favorise leurs progrès. La recherche de la «vérité théosébique», l'effort consacré à connaître la théosébie, doit nous stimuler à chercher à découvrir la vérité scientifique qui est indispensable. ¹⁰³ La théosébie

100. Ibidem. Ce n'est pas le seul cas où Kaïris est très catégorique dans ses affirmations.

101. Th. Kaïris, *Abrégé de l'enseignement théosébique*, Londres, 1852, 102. Nous constatons que l'attaque de Kaïris contre le christianisme est direct bien que lui-même n'ait pas voulu rejeter de sa théosébie tout ce qui était chrétien.

102. Ibidem. Ainsi le Christ, d'après Kaïris, n'a pas eu la moindre intention de préciser des dogmes; il voyait la situation pénible de son peuple et il a fait ce qu'il pouvait pour l'améliorer.

103. Ibidem, 51. Ainsi il reste fidèle à sa tendance d'essayer de tout expliquer

est donc tout à fait ouverte à la science, mais en réalité elle n'a pas été formée d'après des principes scientifiques. Elle est plutôt une création personnelle que le résultat de réflexions scientifiques que l'on peut trouver dans le développement des idées philosophiques de Kairis, mais qui sont pratiquement absentes dans la partie proprement religieuse. Ainsi, on n'est pas sûr que la distinction qu'on trouve d'habitude dans toute religion entre la religion comme fait social et le sentiment religieux comme état individuel existe dans la théosébie de Kairis. On a parfois l'impression que c'est le sentiment du promoteur qui est présent pour créer une atmosphère mystique collective.

4. ECCLESIOLOGIE.

EGLISE.

L'organisation d'une Eglise semble préoccuper sérieusement Kairis. Il décrit cette «Eglise des pieux» avec de grands détails, car celle-ci constitue le cœur de son enseignement, étant donné que les fidèles devaient s'organiser d'après les principes présentés par Kairis et concernant la structure de l'Eglise. Quand notre auteur parle de l'«Eglise» il ne s'agit pas de l'Eglise chrétienne, ou d'une des Eglises chrétiennes, bien qu'il garde certaines caractéristiques dans la terminologie employée. Il veut, à travers l'«Eglise», une nouvelle structure sociale avec ses «communautés des pieux», où le principal rôle est réservé à la famille.

La théosébie est proclamée, nous venons de le dire, comme la seule vraie religion; ceux qui l'acceptent sont les «hommes pieux». L'«Eglise», d'après Kairis, est «d'ensemble total des hommes pieux qui a comme commencement, milieu et fin extrême Lui, le tout-parfait Créateur de l'univers». ¹⁰⁴ Il ne parle pas du Christ comme fondateur de l'Eglise; il ne l'accepte pas comme Dieu, donc il ne le reconnaît pas comme tête de l'Eglise. Il se réfère constamment au Dieu Créateur, ce Gouverneur tout-sage qui prend soin des hommes. Ainsi une «Eglise» sans Christ est très différente de l'Eglise chrétienne. Pourtant, Kairis la déclare «une seule, sainte et universelle». Une seule, car Dieu est un seul et unit

et à sa thèse que la connaissance scientifique ne peut apporter à l'homme que du bonheur.

104. Ibidem. Dans son Apologie il nie avoir voulu fonder une religion. Nous pensons qu'il faut y voir un jeu entre les termes religion et philosophie sinon le besoin de se défendre contre ses accusateurs. (cf. Th. Kairis, «Apologie», in *Nea Hestia*, 626, 1er août 1953, 1112, en grec).

les hommes pieux en un seul corps. Le respect par les membres de cette Eglise envers Lui et l'amour entre eux garantissent l'unité de l' Eglise. Cette unité prouve que Dieu protège et perfectionne les membres de son Eglise, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui connaissent la division et la séparation. L' «Eglise théosébique» est sainte car elle a son commencement en Dieu tout-saint et ses membres sont des saints en participant à la sainteté de Dieu par le culte en esprit et en vérité. Enfin elle est universelle, car elle contient des vérités immuables, éternelles et universelles, convenant à tous les «êtres théosébiques». L'universalité de l' «Eglise» est assurée aussi par le fait que sur la terre, comme dans tout l'univers, existent des «hommes pieux» qui adorent Dieu-seul «dans l'esprit et la vérité».¹⁰⁵

L'«Eglise une, sainte et universelle» que Kaïris propose doit avoir encore une autre caractéristique primordiale: l'égalité de ses membres. Ils forment une sorte de société fondée sur l'amour en Dieu, et ayant comme but «l'intérêt commun et le salut du corps et de l'âme». Dans cette «société théosébique» il n'y a pas de dirigeants et de dirigés, de dominants et de dominés; tous sont fils du même Père, Dieu, et comme tels sont égaux. Même si la structure politique dans laquelle ils vivent ne leur permet pas de vivre en liberté ils sont obligés de respecter entre eux ce commandement d'égalité fraternelle.¹⁰⁶ La vie sociale et religieuse de l'homme est centralisée en Dieu. Kaïris présente l'Eglise comme ce qui fait la différence entre ceux qui vivent vraiment comme des êtres raisonnables et ceux qui se rapprochent d'un mode de vie insensé. La vraie société est une seule, «la société théosébique», celle qui constitue la «vraie Eglise», l' Eglise théosébique. «Seulement les sociétés théosébiques sont de vraies sociétés car l'âme de chacun communique avec Dieu et toutes les pensées, désirs, paroles et actes se rapportent, par le culte en esprit et en vérité, à Celui qui est unique».¹⁰⁷

105. Th. Kaïris, *Abrégé d'enseignement théosébique*, Londres, 1852, 54-53.

106. Ibidem, 54-55. Un peuple qui avait connu une occupation de quatre siècles et s'était battu pour sa liberté savait très bien ce qu'était l'esclavage. Il est clair que Kaïris forma la doctrine de son «Eglise» en tenant compte de la réalité politique et historique vécue en Grèce.

107. Ibidem, 53-54. Par analogie, la «vraie religion» est la «religion théosébique» car les autres religions obligent l'homme «à rendre un culte à des hommes ou à d'autres créatures ou à des idoles; elles l'obligent aussi au lieu d'agir en connaissance de cause et en liberté de faire des choses absurdes, inconvenantes et superstitieuses. Nombre d'entre elles sont pleines de dogmes déraisonnables et de superstitions désastreuses» (Ibidem, 50-51).

La notion du «culte intérieur» revient très souvent dans l'oeuvre de Kaïris dans des expressions telles que «culte en esprit et en vérité» ou «de vrai culte de Dieu». Il donne toute priorité à ce «culte intérieur sans lequel le culte extérieur ne sert à rien». ¹⁰⁸ L'«Eglise» et son authenticité sont reconnues par la pratique «des oeuvres accomplies avec piété» qui sont rendues à Dieu comme un culte. Pourtant il a senti le besoin, en rejetant la hiérarchie du clergé dans l'Eglise chrétienne, de donner un signe concret du maintien du «culte extérieur» dans son «Eglise» à lui par son «clergé», ses temples et ses cérémonies.

Le «clergé» dans l'«Eglise théosébique» était composé d'hommes et de femmes. Suivant les fonctions que chacun était appelé à remplir, il était divisé en plusieurs classes telle que: «Doyens», lecteurs, chantres, prédicateurs, lecteurs des prières, «ministres» et presbytes. Tous étaient désignés du nom général de «théages» et leur tâche était «de mener à bien les saintes choses pendant des jours fixés». ¹⁰⁹ Les femmes ne pouvaient être chargées que du rôle de «dectrices» ou de «chanteuses d'hymnes». Les membres du «clergé» n'étaient pas obligés de faire des études spéciales; seule suffisait l'étude que tout «homme pieux» devait faire dans la vie ordinaire pour avoir une culture morale et théologique. Tous les «théages» étaient élus par un suffrage à plusieurs degrés, bien décrit par Kaïris, parmi les membres les plus dignes de dix familles. ¹¹⁰ Il est caractéristique que Kaïris n'ait jamais procédé à l'élection des «théages» mais il a prévu en détail l'organisation de son «Eglise».

Il décrit aussi les temples «très beaux, selon une architecture remarquable» dans lesquels les «fidèles» devraient offrir leur culte «au Créateur de tout, Dieu». La simplicité et l'élégance de ces temples rappelle des modèles de l'antiquité grecque. Il décrit le lieu où ils devraient être situés, leur construction et leur décoration. Le lieu idéal est à l'intérieur de bosquets sacrés et dans leur voisinage il y aurait des écoles et des gymnases, pour l'instruction des enfants sur la «sagesse, la vertu

108. Th. Kaïris, *Théosébie*, Athènes, Manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Ce «culte intérieur» consiste en l'amour ardent de Dieu, «la pensée portée constamment sur lui... la doxologie de son nom» (Ibidem).

109. Ibidem. Kaïris précise que les hommes élus pour un de ces ministères doivent avoir plus de quarante ans, sauf pour être lecteurs ou chantres. Les femmes doivent toujours avoir plus de quarante ans pour n'importe quelle fonction.

110. Le suffrage s'effectuait de la manière suivante: on choisissait dix familles, parmi les plus dignes, où il y avait des hommes ou des femmes pouvant remplir les conditions exigées. On faisait un tirage au sort et on répétait la même opération avec dix autres familles jusqu'à ce qu'on arrive au nombre des «théages» voulu (Ibidem).

et la théosébie». L'édifice devait être un parallélépipède entouré d'un péristyle, décoré d'une représentation de «vingt actions pieuses», visant à l'édification de ceux qui entraînent.¹¹¹ En décrivant les temples de son «Eglise» destinés au culte extérieur, Kaïris ne manque pas l'occasion de rappeler que «tout homme pieux doit lui-même être un temple dans lequel est loué, glorifié et adoré Celui qui est au-dessus de toute louange». La famille aussi devait devenir un lieu de prière et de «culte selon la raison». Cette petite «Eglise» doit se réunir dans une chambre ou une partie de la maison réservée à cela et «le père et la mère diront les paroles consacrées et prêcheront, tandis que les enfants rempliront les fonctions de lecteurs et de chantres».

Dans l'«Eglise théosébique» il n'y avait pas d'espace pour les sacrements tels que les conçoit l'Eglise chrétienne. Tout devant s'expliquer selon la raison, les sacrements étaient rejetés; le mariage et le sacerdoce étaient acceptés comme nécessité sociale¹¹² et la confession comme une affaire personnelle avec Dieu sans la présence d'une troisième personne. Mais la communauté théosébique croyait à une vie après la mort, au jugement dernier, à la punition des pécheurs et à la vie sans peine des «hommes pieux». Ce sont les sacrements et la plupart des dogmes, comme nous l'avons déjà noté, qui ne furent pas acceptés et un nouveau calendrier marqua le désir de Kaïris de «ne pas en faire une religion semblable aux autres».

Il désigna l'an 1801 de l'ère chrétienne comme l'an 1 de son nouveau calendrier. Il divisa l'année en douze mois de trente jours; les cinq jours de l'année solaire (ou six quand l'année est bissextile) sont mis à part sous le nom d'épactes. Le premier jour de l'an était désormais le 1er jour du mois «Théosébios» ce qui correspondait au 23 septembre dans le calendrier grégorien et au 11 du même mois dans le calendrier julien. Les noms que Kaïris choisit pour les douze mois n'avaient aucune relation avec des choses matérielles, comme cela a été le cas pour

111. Le temple est décrit dans tous ses détails et Kaïris n'a pas manqué d'en donner un schéma. Il y avait une grande porte dans chacun des deux murs parallèles et au-dessus des portes l'inscription: «Vénère Dieu, aime Dieu». Dans les deux autres murs, il y avait deux fois deux petites portes. A l'intérieur, devant chaque grande porte un «sacrificatoire» serait bâti avec des escaliers où les «théages» faisaient leur service religieux. (Voir la description détaillée: Ibidem).

112. Seulement pour ceux qui sont en bonne santé et peuvent avoir des enfants sains, le mariage est permis. Ceux qui ne remplissent pas ces deux conditions, qu'ils se marient à un âge avancé, dit Kaïris, pour ne pas risquer d'avoir des enfants malades (Ibidem).

le calendrier révolutionnaire français, mais ils représentaient les tendances de sa doctrine, certains attributs de Dieu ou des vertus que les «hommes pieux» devaient avoir.¹¹³ Chaque mois était divisé en trois décades et chaque décade en dix jours nommés d'après leur rang: premier, deuxième, troisième etc. Le dixième, appelé encore «divin», correspondait au dimanche comme jour de repos, de l'adoration de Dieu, et des prières publiques. Chaque jour était divisé en dix «heures», chaque «heure» en cent «minutes» et chaque «minute» en cent «secondes». En ce qui concernait la vie des fidèles le jour et la nuit étaient divisés en quatre temps: celui de la prière matinale et de celle du soir, celui de la méditation et de la lecture, celui de l'oeuvre propre de chaque «homme pieux», de la bienfaisance et enfin celui d'«un repos sans remords» pour manger et dormir. Ce dernier détail montre que malgré les caractéristiques extérieures qui rappellent le calendrier français de la Révolution il s'agit d'un calendrier religieux. Nous avons ainsi une structure religieuse avec les insignes de la rationalité.

Kairis ne laissa pas au hasard ou au choix des «hommes pieux» la formation et la précision des détails sur l'«Eglise théosébique». La constitution de son calendrier dans tous ses détails en témoigne. Voulait-il exprimer par son «nouveau calendrier» un désir de nouveauté dans ses idées religieuses sur la fondation de son «Eglise»? Nous croyons que c'est l'explication la plus valable, telle qu'elle ressort non seulement de ses idées ecclésiologiques, mais aussi de toute son oeuvre et de la pratique quotidienne et religieuse qu'il recommandait. Il voulait une Eglise totalement démarquée des différences confessionnelles et il crut que son «Eglise» disposait de l'universalité nécessaire pour pouvoir être acceptée par tous. On ne doit pas oublier qu'il fut un fidèle actif qui cherchait à comprendre sa foi mais aussi un philosophe qui essayait d'avoir une vision de l'homme et de la religion universellement acceptable. Nous verrons plus loin l'influence que ses idées ont eu en Grèce et la réaction du Saint-Synode de l'Eglise de Grèce. Ce que nous avons voulu souli-

113. Les douze mois étaient les suivants: Θεοσέβιος (23/11 septembre-22/10 octobre), Σοφάρετος (24/11 octobre — 21/9 novembre), Δίκαιος (22/10 novembre — 21/9 décembre), Ἄγιος (22/10 décembre - 20/8 janvier), Ἀγάθος (21/9 janvier - 19/7 février), Σθέλιος (20/8 février - 21/9 mars), Ἀγάπιος (22/10 mars - 20/8 avril), Χαρῖσιος (21/9 avril - 20/8 mai), Μακρόθυμος (21/9 mai - 19/7 juin), Αἰώνιος (20/8 juin - 19/7 juillet), Ἐνθεός (20/8 juillet - 18/6 août), Σώσιος (19/7 août - 17/5 septembre). Les jours épactes étaient du 18/6 au 22/10 septembre (Th. Kairis, *Méneloge des hommes pieux*, Athènes, Manuscrit dans les Archives Générales de l'Etat, N° 159, Index général N° 238, en grec).

gner ce sont ses positions ecclésiologiques, principale cause de sa condamnation. Nous devons aussi dire que les différences ecclésiologiques entre Kaïris et l'Eglise Orthodoxe portaient sur l'essentiel, dogmes, sacrements, culte, hiérarchie et que ces deux conceptions de l' Eglise étaient inconciliables.

MORALE.

Les précisions sur la vie morale des «hommes pieux» ne manquent pas dans le «système» de Kaïris. Les membres de son «Eglise» devaient remplir certaines conditions pour rester dans son sein. Avant d'aborder les différents commandements de caractère moral, il est important de préciser que, pour Kaïris, l'homme doit toujours envisager d' accomplir sa vraie fin c'est-à-dire vivre «pieusement». ¹¹⁴ La morale est là pour dire ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, c'est la «science» qui doit éclairer le chemin de l'homme et le mettre en accord avec la volonté de l' Etre suprême. Ainsi l' «homme pieux» doit savoir ce qui aide à accomplir son but final, mais aussi être éclairé par la grâce de Dieu.

La grâce de Dieu, indispensable pour une vie conforme aux lois providentielles, est une «révélation» divine qui soutient l'homme. Elle est, d'après ses résultats, «illuminatrice, sanctificatrice, fortifiante, collaboratrice et active». ¹¹⁵ Cette nouvelle notion fait intervenir Dieu dans la morale de l'homme et elle nous éloigne de la confiance en l'intelligence et en la connaissance humaine à laquelle Kaïris était très attaché. De cette manière «la morale cesse d'être purement une métaphysique appliquée et son universalité paraît comprise». Car la grâce de Dieu s'adresse à tous les hommes dans un appel à devenir «plus hommes» et elle dépasse les «barrages» des différentes religions.

Si la grâce divine est la main tendue de Dieu vers l'homme, les devoirs que l'homme doit accomplir sont le chemin par lequel il monte vers Dieu. Au premier rang figurent les devoirs ¹¹⁶ vis-à-vis de l' Etre

114. «L'homme a été créé pour qu'il soit heureux, dit Kaïris, et tout moyen qui le conduit au bonheur remplace la loi conformément à laquelle, s'il vit, il sera mené à sa fin. Conduits par la fin, nous trouvons les moyens par lesquels nous pourrions arriver à la fin». (Th. Kaïris, *Gnose ou bref exposé des connaissances sur l'homme*, Athènes, Impr. Andoniadis, 1849, 23, en grec).

115. Th. Kaïris, *Abrégé d'enseignement théosébique*, Londres, 1852, 36.

116. L' homme n'a pas uniquement de devoirs. Il a droit à l'existence, à la

suprême. Il s'agit du culte direct avec en tête le commandement, gravé sur les temples «théosébiques», «adore Dieu, aime Dieu». Toute la vie de l'«homme pieux», dit Kaïris, se justifie uniquement si elle est une louange de Dieu. A propos des moments précis du culte, il écrit que nous sommes devant un «devoir qui concerne la doxologie, l'action de grâce et l'attachement sans limites à Dieu ou la demande de tout ce qui sert à sa gloire et à notre salut».¹¹⁷ La prière est un devoir primordial; Kaïris recommande la prière en tout lieu et à tout moment mais il favorise essentiellement celle qui est faite dans le temple avec des chants et où on peut écouter «la sainte parole».¹¹⁸ Par la prière, on établit un contact direct de notre âme avec Dieu et quand elle est faite «avec connaissance, foi et amour ardent» elle est toujours écoutée par Dieu, même s'il ne l'exauce pas tout de suite. Quand l'«homme pieux» prie, il doit le faire pour demander des choses spirituelles mais aussi des choses matérielles car elles aussi ont leur valeur. Ainsi «la prière est un vrai souffle, la vie et le coeur de l'homme pieux, le seul moyen par lequel il communique directement avec Dieu et par lequel la grâce divine se répand sur lui, la main invisible de la foi par laquelle l'homme pieux reçoit de Dieu les bénédictions pour son corps et pour son esprit. C'est pourquoi elle est indispensable; sans elle l'homme pieux ne peut ni faire quelque chose de bien, ni vivre, ni exister».¹¹⁹

Directement liée au devoir de la prière était la fixation des fêtes dans l'«Eglise théosébique». Kaïris avait institué un jour sacré tous les dix jours; c'était un jour de fête pour toute la communauté théosébique qui devrait se réunir au temple pour le culte habituel. D'autres grandes fêtes étaient les: 'Ενθεόγονα, 'Ενθεόβια et 'Ενθεόντια. Pendant ces fêtes les enfants faisaient leur profession de foi pour devenir ainsi membres de l'«Eglise théosébique». Le premier jour de l'an était aussi un jour de fête et la communauté se réunissait dans le temple. Enfin le troisième jour des jours épactes était consacré à un culte commémoratif pour tous les hommes pieux qui étaient morts. Des fêtes familiales

propriété, au perfectionnement et à la liberté (Th. Kaïris, *Oeuvres Philosophiques*, Athènes², 1910, 130).

117. Th. Kaïris, *Abrégé d'enseignement théosébique*, Londres, 1852, 410.

118. Pour les besoins du culte, Kaïris composa des prières dans un langage très lyrique; on y trouve des louanges à Dieu comme Dieu Créateur et des mentions de tous ses autres attributs. Les prières les plus importantes étaient celles du culte matinal et vespéral du dixième jour (Th. Kaïris, *Prières et chants sacrés des hommes pieux*, Londres 1852, 34-36, en grec).

119. Th. Kaïris, *Abrégé d'enseignement théosébique*, Londres, 1852, 39.

étaient aussi prévues par Kairis comme celle de l'anniversaire ou de la mort des membres de la famille.¹²⁰

Les devoirs des «hommes pieux» ne concernaient pas uniquement la dimension verticale, mais aussi les devoirs envers le prochain. Tout d'abord vis-à-vis de la «communauté théosébique», le devoir de ses responsables était d'établir une réglementation pour la communauté qui ne soit pas opposée aux lois et à la volonté divines. L'application de cette réglementation, sous l'instigation des dirigeants de la communauté, devait stimuler tous les membres dans une vie conforme aux principes de la «théosébie» et dans l'accomplissement de leurs devoirs envers les autres «hommes pieux».¹²¹

Chaque membre de l'«Eglise théosébique» avait, au niveau personnel, le plus important de ses devoirs: aimer «tout homme». Il ne suffit pas, disait Kairis, de ne pas avoir de mauvaises pensées ou de haine ou de vengeance contre quelqu'un, mais il faut essayer de toujours rallumer l'amour.¹²² «L'amour est la chose la plus délectable» et l'«amour de soi» consiste à prendre le contre-pied de l'attitude divine et tous les autres vices en sont plus ou moins une forme. Pour stimuler l'«homme pieux» à aimer les autres, Kairis paraphrasa des versets de l'Evangile sans jamais nommer sa source: «Sois envers tous tel que tu voudrais qu'ils fussent envers toi» (cf. Mt 7,12) écrivait-il; ou encore: «Aime ton Créateur de toute ta force, et ton prochain comme toi-même»¹²³ (cf. Mt 22, 37-39; Mc 12, 30-31; Lc 10,27).

Les devoirs entre les époux, entre parents et enfants, entre les membres d'une même famille et entre maîtres et domestiques étaient aussi mis en valeur par notre auteur. Le mari devait prendre soin de tout ce qui était nécessaire pour la maison et son épouse tenir bien son ménage. La fidélité entre eux avait une aussi grande importance que de donner naissance à des enfants en très bonne santé. Les parents devaient veiller sur les enfants avant même de les concevoir, et examiner s'ils avaient un âge correct pour faire des enfants en bonne santé. Après la

120. Ibidem, 106-111. Cf. Chrys. Papadopoulos, *Histoire*, 254.

121. Th. Kairis, *Abrégé d'enseignement théosébique*, Londres, 1852, 97-99.

122. Ibidem, 80. L'amour est dû par excellence aux faibles, aux malades, aux pauvres, aux malheureux et à ceux qui subissent des injustices. Ensuite il s'adresse à tout le monde.

123. Cf. M. Portaz, *Essai critique sur Théophile Kairis*, Lyon 1934, 193. Pourtant il interdisait les mariages des «hommes ou femmes pieux» avec ceux qui n'en étaient pas membres de l'«Eglise théosébique» (cf. Chrys. Papadopoulos, *Histoire*, 251).

naissance ils étaient obligés de faire tout leur possible pour les rendre «sains de corps, sains d'âme et disposés au bien». ¹²⁴ L'exemple des parents devait inciter les enfants à vivre une «vie théosébique» et l'amour des parents devait faire que les enfants respectent et aiment Dieu. Les enfants à leur tour devaient aimer leurs parents «supporter dans le calme leurs faiblesses, accepter avec obéissance leurs conseils, les aider quand ils sont dans le besoin et prier pour eux en se souvenant des biens dont ils ont bénéficié grâce à eux». ¹²⁵ Les membres de la famille feront, dit Kaïris, preuve de solidarité et les plus âgés conduiront les plus jeunes en accord avec la volonté de Dieu. Enfin les maîtres devaient aimer leurs domestiques, les instruire, prendre soin de leur santé, être calmes avec eux, ne pas leur demander d'en faire plus que ce qu'ils pouvaient et les payer correctement. ¹²⁶

La morale proposée par Kaïris est tout à fait en accord avec l'Évangile. Son contenu a toutes les caractéristiques chrétiennes bien qu'il ne fasse jamais référence au christianisme. Kaïris rejeta les dogmes, les sacrements, les différenciations religieuses; il refusa l'identité chrétienne mais n'oublia pas tout ce dont il s'était enrichi à Kydonies, à Patmos, à Paros, à Pise et à Paris. Il est vrai qu'il n'était pas entièrement satisfait des explications peu convaincantes que ses professeurs lui avaient données, comme il est vrai aussi qu'il rejeta l'Église tout en gardant le précepte moral. Ainsi s'explique que les vertus des «hommes pieux» sont des vertus chrétiennes par excellence. Il suffit de rappeler que Kaïris recommanda vivement: «la chasteté, la prière, la pénitence, la pureté de l'esprit et du cœur, la tempérance, la résignation dans le malheur, le travail, la bienfaisance, la douceur et la longanimité, la sincérité, l'humilité, la parfaite confiance en Dieu, l'amour pour tous les hommes». ¹²⁷

La morale présentée par Kaïris était entièrement acceptable par l'Église, car elle ne différait pas de la sienne. Il avait mis l'accent sur telle ou telle vertu, il avait insisté sur l'un ou l'autre devoir, mais ses

124. Th. Kaïris, *Théosébie*, Athènes, Manuscrit de la Bibliothèque Nationale (en grec).

125. Th. Kaïris, *Abrégé d'enseignement théosébique*, Londres, 1852, 83-84.

126. Ibidem, 84-86. Les enfants qui perdaient leurs parents devaient être protégés par la communauté; elle était obligée de prendre soin de leur instruction religieuse et de leur éducation (Ibidem, 99).

127. Th. Kaïris, *Prières et chants sacrés des hommes pieux*, Londres, 1852. Cf. M. Portaz, op. cit., 188, note 46. L'humilité et la douceur sont présentées comme les deux vertus essentielles pour arriver à la grande vertu: l'amour.

principes étaient les mêmes que ceux proclamés par le christianisme. La grande différence entre Kaïris et l'Église de Grèce, l'Église Orthodoxe, était sa conception même de l'Église. Une «Église théosébique» n'avait pas les caractéristiques extérieures, ni même intérieures, de l'Église chrétienne, telle qu'elle était connue en Grèce. C'est pourquoi la hiérarchie de l'Église de Grèce se sentit concernée, sinon menacée, par la proclamation d'une autre «Église» et elle réagit contre la «communauté théosébique» qui commença à se former lentement mais sûrement. Si nous suivons la querelle entre le Saint-Synode et Kaïris, nous comprendrons le contexte général dans lequel celui-ci forgea ses idées ecclésiologiques et ainsi, ce qui est d'ailleurs plus important, nous pourrions mieux pénétrer dans sa pensée ecclésiologique et éclairer notre sujet.

C. ECHEC ECCLESIOLOGIQUE DE KAÏRIS.

1. REACTIONS GENERALES.

RUMEURS D'APOSTASIE.

Le credo religieux et philosophique de Kaïris ne fut pas enseigné officiellement dans son école à Andros. Pourtant, nous l'avons déjà dit, cette école fut la cause de la catastrophe, car c'est là que les premières rumeurs commencèrent à présenter le Maître comme négligeant la religion officielle.

Kaïris savait sans doute que dans un pays qui sortait d'une occupation de quatre siècles, pendant lesquels l'Eglise Orthodoxe avait beaucoup contribué à la préservation de l'identité nationale du peuple, parler de l'Eglise et présenter une conception très différente était ce qu'on pouvait faire de plus dangereux. Les problèmes nationaux étaient nombreux et si on y ajoutait des problèmes de foi les conséquences pouvaient être graves. Il mesurait aussi, sans doute, le fait qu'il était toujours prêtre orthodoxe, donc obligé à prendre une certaine position en accord avec l'Eglise Orthodoxe, s'il voulait rester son ministre.

Au point de vue de la «diplomatie ecclésiastique» et politique, la situation était compliquée. La Grèce de la décennie de 1830 était divisée en deux: a) ceux dont les sympathies allaient à la Russie et b) ceux qui voyaient la Grande-Bretagne et la France comme des puissances sur lesquelles le pays pouvait compter. Cela se traduisait, dans l'Eglise, par un attachement de tous les «progressistes» et défenseurs de l'Autocéphalie de 1833 à la Grande Bretagne et la France, et par un témoignage d'amitié vis-à-vis de la Russie de tous ceux qui suivaient les décisions du patriarcat de Constantinople.¹²⁸ Quand Kaïris ouvrit son école à An-

128. Quand l'affaire de la condamnation de Kaïris se déclencha et que le patriarcat demanda au peuple de porter attention au problème, le journal *Times* de Londres commenta cela comme «une influence russe» («Correspondance d'Athènes du 9 novembre», in *Times*, 29 novembre 1839, N° 17213, p. 3, en anglais). Il faut préciser que les sympathisants à la France et à la Grande Bretagne se mettaient d'accord à propos des problèmes ecclésiastiques, mais ils s'opposaient, fort bien,

dros, en 1835, le Saint-Synode de l' Eglise de Grèce s'orientait vers un rétablissement des relations avec Constantinople, rompues depuis la déclaration de l' Autocéphalie de l' Eglise de Grèce, en 1833. Un enseignement religieux contraire à ce que l' Eglise de Grèce et le patriarcat de Constantinople professaient risquait de prendre le caractère d'une appartenance politique pro-britannique.

A cela on doit ajouter un enseignement politique de Kaïris hostile à la monarchie d'Othon Ier, car celui-ci n'avait pas accordé au peuple une Constitution.¹²⁹ Kaïris était très sensible à l' assurance des droits du peuple et il n'hésita pas à déclarer la nécessité d'une garantie écrite de la Constitution. Dans ce sens il avait prononcé son discours à l' arrivée de Capodistrius et la même exigence se retrouvait dans sa critique de la politique du roi Othon Ier.

Kaïris se rendit sûrement compte de la complexité de la situation et de la fragilité de la liberté, pour laquelle il avait tant souffert, et il ne parla pas ouvertement de sa «théosébie». Le premier signe d'un changement de comportement fut sa pratique de ne plus célébrer la liturgie et de remplacer les hymnes de l'Eglise par des prières que lui-même composait. Peu après, il initia à ses idées un petit nombre de ses élèves parmi des plus avancés et à partir de ce moment les autres élèves commencèrent à sentir un changement d'orientation religieuse. Les signes extérieurs de la pratique religieuse orthodoxe, comme le jeûne et la participation à la liturgie, devenaient de plus en plus rares. Les élèves acceptèrent l' «enseignement théosébique» et essayèrent de le propager parmi les habitants de l'île Andros¹³⁰.

En peu de temps la majorité du peuple d'Andros avait adhéré à l' «Eglise théosébique». Ils avaient supprimé le jeûne et s'appliquaient à la pratique religieuse telle qu'elle était présentée par Kaïris. En 1838 la «théosébie» était connue dans plusieurs îles grecques, à Constantino-

sur des problèmes politiques ou militaires et ils formaient deux partis différents. Cf. N. V l a c h o s, «La naissance des partis anglais, français, et russe en Grèce», in *Archive des Sciences financières et sociales*, 19, 1939, 25-44, en grec).

129. Le professeur Christian August Brandis, envoyé d'Othon pour voir la situation d'Andros, lui avait dit: «Votre Majesté; Si Kaïris continue son enseignement encore trois ans, vous êtes perdu». (A. K a m b a n i s, «Théophile Kaïris», in *Helliniki Dimiourgia*, 129, 1953, 722, en grec).

130. Un des élèves de Kaïris, André Syngros, témoigne que plusieurs jeunes filles, venues de Grèce et de l'étranger, «stimulaient les habitants d'Andros, dans leur pratique des nouveaux dogmes» et elles se moquaient de ceux qui continuaient à appartenir à l' Eglise Orthodoxe et à suivre son enseignement (A. M i l i a r a k i s, op. cit., 160).

ple et à Smyrne.¹³¹ L'année suivant les notes des cours de Kaïris circulaient pour propager l' «Eglise théosébique». A partir de ce moment-là, Kaïris commença à être mal vu par le Synode grec et surtout par le patriarcat de Constantinople.¹³²

Le seul parmi les responsables ecclésiastiques qui continuait à estimer Kaïris était le secrétaire du St-Synode et pionnier de la déclaration de l'autocéphalie en 1833, Théoclite Pharmakidis. Celui-ci reçut une lettre d'un de ses amis de Constantinople qui lui disait que l'œuvre de Kaïris était mal vue et que le patriarcat voulait fermer l'école d'Andros. Pharmakidis présenta la lettre au Synode sans jamais pouvoir imaginer la suite des événements. Il garda pourtant un grand respect pour le Maître d'Andros.¹³³

Mais avec la polémique qui avait commencé, le moment était venu pour que Kaïris choisisse entre sa qualité de prêtre-enseignant et celle de fondateur d'une Eglise sans avenir. Les rumeurs devenaient des témoignages et des dénonciations et cela, à une période très délicate, ne resta pas sans conséquences.

POSITIONS DU SYNODE.

La première dénonciation officielle contre Kaïris parvint au St-Synode au début de l'année 1839. Les journaux commencèrent aussitôt, surtout «Aion», à parler du danger de la théosébie. Le Synode examina l'affaire en consultant des hommes qui connaissaient Kaïris et aussi certains de ses élèves, mais il n'y trouva rien de compromettant. Après cela Pharmakidis fut, comme il l'écrit, convaincu qu'il s'agissait d'une intrigue contre Kaïris et son oeuvre éducative.

A la mi-juillet de la même année, la question se reposa et le Synode discuta de nouveau à propos de Kaïris. Les renseignements venus présentaient Kaïris comme quelqu'un qui démolissait le christianisme. Le rapport que le Maire de l'île de Syros avait envoyé, le 26 juin 1839, où il parlait des problèmes posés dans son île¹³⁴ par l'activité des parti-

131. C. O i k o n o m o s, *Ouvrages Ecclésiastiques*, II, 402.

132. C. B l i z i o t i s, *Vies des hommes célèbres de l'île d'Andros*, 1881, 73 (en grec).

133. T h. P h a r m a k i d i s, *Apologie*, Athènes, 1840, 184-186.

134. N. P r a s s a k a k i s, Maire de Syros, écrivit que des adultes, clercs et laïcs, propageaient les idées de Kaïris aux lycéens de Syros et ils engageaient de longues discussions théologiques avec eux afin de les convertir à la nouvelle religion en méprisant en même temps ceux qui défendaient l'enseignement et la pratique religieuse de l'Eglise Orthodoxe (cf. *Aion*, 1839, N° 110-111).

sans de Kaïris montra au Synode qu'il devait prendre position et peut-être des mesures contre la nouvelle doctrine. Pour cela le Synode pensa qu'il était préférable, avant toute réaction, de demander à Kaïris des explications écrites sur les rumeurs qui circulaient à son sujet. Pharmakidis trouva cela inacceptable et proposa qu'un membre du Synode, ami de Kaïris, lui écrivit pour ne pas donner à cette affaire un caractère officiel car il croyait qu'il n'y avait rien de sérieux.

L'évêque de Sellassia, Théodoritos, écrivit à Kaïris en lui expliquant qu'il était accusé d'égarement dogmatique, surtout en ce qui concernait le dogme de la Sainte-Trinité et l'incarnation du Fils de Dieu. La réponse de Kaïris n'était pas claire: d'un côté il critiquait ses accusateurs mais de l'autre côté il ne répondait pas si vraiment il continuait à croire aux dogmes formulés par l'Eglise. A Pharmakidis, qui lui avait aussi écrit, il ne donna pas de réponse.

Le Synode décida alors d'écrire officiellement et il commença sa lettre par faire l'éloge de la «vraie éducation». Il reconnut ensuite la grande contribution de Kaïris qui «avec toute sa force se précipita à répandre et multiplier ce bien si important»,¹³⁵ pour préciser quelles furent les accusations que le Synode disait ne pas croire: «Il enseigne la non-existence de la Sainte et consubstantielle et indivisible Trinité, il se déclare contre l'incarnation du Fils et Verbe de Dieu, de notre Seigneur Jésus-Christ, contre la très pure Théotokos et toujours Vierge Marie, contre le jugement dernier, et la Béatitude éternelle et l'enfer sans fin, contre les saints sacrements, contre les cérémonies religieuses et les prières, contre les saintes Ecritures et les Saints Synodes Oecuméniques ou Locaux, contre les Saints, contre les vénérables Icônes, contre les jeûnes et contre tout ce sur quoi notre Sainte Foi orthodoxe est basée. A la place de tout cela il introduit: Un autre Dieu que le Dieu trinitaire, des nouvelles cérémonies et prières, l'existence d'hommes raisonnables aussi sur les autres planètes, l'émigration des âmes d'une planète à l'autre, et leur transfert d'un corps à l'autre».¹³⁶

Cet extrait de la lettre du Saint-Synode illustre, en le résumant, ce qui, dans l'enseignement de Kaïris, allait contre la foi de l'Eglise Orthodoxe. La clarté avec laquelle la lettre était rédigée devait obliger Kaïris à rejeter les accusations ou à être compromis vis-à-vis de ses supérieurs ecclésiastiques. Il était difficile de trouver une autre solution.

135. *Lettre du Saint-Synode adressée à Kaïris le 10 juillet 1839 et publiée dans C. O i k o n o m o s, Ouvrages ecclésiastiques, II, 407-409.*

136. *Ibidem.*

Pourtant Kaïris répondit au Saint-Synode sans dire s'il enseignait vraiment ce qu' on lui reprochait ou s'il continuait à accepter les dogmes et la foi en général de l'Eglise Orthodoxe: «Moi, respectable et Saint-Synode, écrivit-il, je n'ai jamais enseigné, et je n'en serais pas capable, la théologie dogmatique car je la considérais toujours au-dessus de mes capacités et je n'avais pas honte de montrer mon ignorance sur ce point-là. Tous les dogmes du christianisme, non seulement pour moi, mais aussi pour tous les théologiens, dépassent notre entendement». ¹³⁷ La question, bien sûr, n'était pas de savoir si Kaïris faisait des cours de dogmatique; le problème concernait la propagation d'idées religieuses contraires à celles de l'Eglise.

A cette question Kaïris ne donna pas de réponse aussi claire que le Synode l'aurait voulu. Il se contenta de dire qu'il n'était pas un spécialiste en dogmatique. Il avait parlé des dogmes en histoire des religions d'une manière générale comme en philosophie il parlait de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. ¹³⁸ Il termina sa lettre en répétant que les dogmes ne sont pas compréhensibles pour lui, mais «pourtant il n'avait cessé de les accepter comme tels depuis qu'il avait ouvert les yeux de son âme et commencé à voir le monde».

La réponse de Kaïris ne donna pas satisfaction au Synode qui attendait un «oui» ou un «non» pour juger s'il devait le compter encore parmi les membres de l'Eglise. Pour le Synode, le problème n'était pas de savoir ce que Kaïris avait enseigné ou dans quel contexte il avait parlé des dogmes, mais si le prêtre Kaïris avait la même conception de l'Eglise que les autres membres de l'Eglise Orthodoxe. Le Synode demandait une confession de foi que Kaïris ne voulait pas faire et Pharmakidis avait contesté, en écrivant un peu plus tard: «Si pour de simples rumeurs propagées, parfois, par des ennemis de la dignité de l'homme, le Synode demande une confession de foi, combien la conscience de l'homme est injuriée! Combien son sentiment d'honneur est bafoué». ¹³⁹ Bien sûr, il faut prendre en compte le fait que Kaïris était prêtre, choisi pour conduire le peuple à la foi orthodoxe. Il avait donc un peu plus de respon-

137. A. Koumariou, op. cit., 16. C. Oikonomos, *Ouvrages ecclésiastiques*, II, 410-414.

138. Kaïris précisa dans sa lettre qu'il avait enseigné que les philosophes disent que les planètes sont peuplées et que les âmes, après la mort vont au soleil comme centre de notre système planétaire et par la suite à d'autres soleils jusqu'à ce qu'ils arrivent au centre de l'univers (Ibidem).

139. Th. Pharmakidis, *Apologie*, Athènes, 1840, 188.

sabilités vis-à-vis du peuple et vis-à-vis du Saint-Synode. Pour cette raison, le Synode écrivit de nouveau à Kaïris.¹⁴⁰

Dans sa nouvelle lettre, le Synode se montra mécontent de la réponse reçue. Il précisa qu'il ne demandait pas une analyse des dogmes par Kaïris; la question était de savoir si Kaïris continuait à partager la même foi que son Eglise. Pour éviter toute confusion, Kaïris était invité par le Synode, très clairement cette fois-ci, à faire sa confession de foi; dans le cas contraire, les accusations contre lui seraient prises en considération avec tout ce que cela signifiait pour un prêtre. Le style de la lettre et les phrases utilisées montraient que le Synode voulait en terminer avec cette affaire.

Kaïris répondit, dans une lettre datée du 14 septembre 1839, ayant bien saisi la situation et l'impossibilité de résoudre le problème avec une réponse ambiguë et obscure: «Je constate qu'il est inévitable soit de violer ma conscience soit de tromper le Saint-Synode, ce qui est pour moi impossible, ou alors éviter le reproche de ma conscience et me réfugier dans la grâce de Dieu, être en accord avec Lui et moi-même, ce qui est pour moi plus juste et préférable».¹⁴¹ Il ne fit donc pas la confession de foi demandée par le Synode; il précisa même qu'il n'avait rien de plus à dire de ce qu'il avait dit dans sa première lettre. Si le Synode voulait maintenir sa position et exiger une confession de foi, lui, il préférait «partir là où Dieu lui montrerait», en dehors de la Grèce. Il voulait pourtant rester encore quelques mois pour arranger les problèmes financiers de son orphelinat.

Le refus par Kaïris de confesser sa foi signifiait le commencement d'une polémique contre lui personnellement et contre son enseignement religieux par lequel il voulait fonder une autre «Eglise» que l'Eglise Orthodoxe. Le Saint-Synode ne doutait plus que Kaïris avait trahi la foi orthodoxe et se mettait, par son attitude, en dehors de l'Eglise. Il crut donc nécessaire de commencer la procédure pour la destitution et l'excommunication de Kaïris.

140. Lettre du Saint-Synode du 25 août 1839. A partir de ce moment-là, Pharmakidis commença à ne plus soutenir Kaïris, car l'affaire prenait un caractère allant contre le Synode grec, le Roi et le Patriarcat. Il risquait donc d'être considéré comme ennemi de l'Eglise Orthodoxe. Lui-même avait d'autres problèmes, et c'est pourquoi il préféra ne plus aider Kaïris (*Athéna*, 1839, N° 632).

141. Chrys. Papadopoulos, *Histoire*, 265.

2. CONDAMNATION DE KAÏRIS ET DE SES PARTISANS.

CONVOCATION PAR LE SYNODE.

Le Synode pensa qu'il fallait mettre fin à l'activité religieuse de Kaïris d'autant plus que le patriarcat de Constantinople avait envoyé une lettre encyclique¹⁴² pour condamner «l'enseignement antéchrist du Théosébisme apparu récemment». Le Théosébisme, d'après l'encyclique patriarcale, acceptait un Etre Créateur de l'univers mais il rejetait tous les autres dogmes de la foi chrétienne. Il fallait donc avertir tous les fidèles qu'il s'agissait d'un mouvement contraire à la foi chrétienne. Mais cela n'a pas suffi. Le Patriarche savait que l'«Eglise théosébique» comptait déjà des centaines de membres; les élèves de Kaïris, très influencés par son enseignement, sa personnalité imposante et sa vie ascétique, devenaient des «apôtres du théosébisme» dans les écoles où ils étaient envoyés comme instituteurs. Cela mena le Patriarche à annoncer la fondation d'une Faculté de Théologie à Phanar destinée «à corriger» les anciens élèves de Kaïris et remplacer l'école d'Andros pour ceux qui désiraient rester attachés à l'enseignement de l'Eglise.¹⁴³

De son côté, le Synode de l'Eglise de Grèce prit des mesures plus radicales. Ayant constaté qu'il ne pouvait pas obliger Kaïris à faire une confession de foi par correspondance, elle le convoqua à Athènes pour qu'il s'explique en personne devant le Synode.¹⁴⁴ Le Gouvernement ordonna le transport de Kaïris par un navire de guerre et le 21 octobre 1839 Kaïris se présenta devant le Synode. Le Président du Synode es-

142. Le même mois, en septembre 1839, où Kaïris envoya sa deuxième réponse au Saint-Synode, le patriarcat envoya son encyclique pour condamner son enseignement.

143. Le Patriarche de Constantinople et celui de Jérusalem signèrent un Acte, le 19 décembre 1839, pour annoncer officiellement «l'existence de l'hérésie du théosébisme». Ils demandaient aux fidèles de ne plus accepter les élèves de Kaïris voulant travailler comme instituteurs s'ils ne dénonçaient pas publiquement l'hérésie du théosébisme et ne faisaient pas un stage, sorte de contrôle des connaissances, dans la Faculté Théologique de Phanar. (*Acte de la Sainte et Grande Eglise du Christ, concernant les élèves de Kaïris à Andros qui demandent des postes d'enseignement, Constantinople, 1840, en grec*).

144. Pharmakidis insista sur le fait que la meilleure solution serait de laisser Kaïris partir à l'étranger pour qu'il n'y ait pas de réactions en sa faveur. D'ailleurs, disait-il, «Kaïris ne pourra pas faire du mal aux Grecs quand il vivra loin de la Grèce» (Th. Pharmakidis, op. cit., 190-191).

saya, sans succès de le dissuader, de lui faire reconnaître son erreur et accepter la foi chrétienne.

Kaïris appuya son argumentation sur le droit de tout homme d'avoir une conscience libre et de croire ce qu'il avait envie de croire: «Ce que moi je crois est une affaire personnelle, disait-il, et je ne pense pas que le Synode s'intéresse à cela. Je suis prêt à faire ce que le Synode m'ordonnera à propos de mes cours, mais je ne peux pas trahir ma conscience en confessant ce que je ne comprends pas».¹⁴⁵ Il précisa aussi que jamais il n'avait fait de prosélytisme; il avait gardé pour lui seul son credo religieux. Le théosébisme qu'il enseignait à ses élèves était une question philosophique et nullement théologique.¹⁴⁶

L'espoir du Synode de voir Kaïris changer d'avis lorsqu'il serait devant lui ne fut pas satisfaite. Les conseils du Synode pour le faire renoncer à ses idées religieuses stimulèrent Kaïris dans sa décision de changer de pays; il redemanda donc au Synode de lui permettre d'arranger les affaires de son orphelinat et de partir à l'étranger, «à où personne n'opprime la conscience de l'autre et ne lui demande une confession de foi comme on le faisait à l'époque de l'Inquisition», pour employer ses propres mots.¹⁴⁷

CONDAMNATION.

Le Synode annonça, deux jours après, sa décision au sujet du théosébisme et de son représentant Kaïris. Le théosébisme caractérisé comme une «religion neuve, impiété et athéisme» n'avait pas sa place dans l'Eglise Orthodoxe. Kaïris lui non plus n'avait pas sa place dans le clergé de l'Eglise Orthodoxe. On décida de le destituer «comme transgresseur de ses engagements vis-à-vis de Dieu pris au moment de son baptême, puis au moment de la prise de l'habit monacal et de son ordination sacerdotale comme rénégat de notre foi immaculée et comme rebelle contre l'Eglise sainte du Christ, disant des blasphèmes et rejetant tous les dogmes, sacrements, préceptes, usages, cérémonies et traditions de notre foi chrétienne, devenu chef et initiateur, maître d'une autre religion neuve, qu'il appelle Théosébisme...».¹⁴⁸

145. G. A. [C. O i k o n o m o s?], Sur *Kaïris*, Syros [Athènes], 1839, 42-43 (en grec).

146. *Actes du Synode de la séance du 21 octobre 1839.*

147. *Apologie de Kaïris devant le Synode le 21 octobre 1839.* Cf. A. K a m b a n i s, op. cit., 724.

148. *Décision du Saint Synode du 23 octobre 1839.* Cf. C. O i k o n o m o s, *Ouvrages ecclésiastiques*, II, 425. *Aion*, 1839, N° 110-111 (en grec).

La décision prise, le Synode et le Gouvernement jugèrent dangereux de l'appliquer, vu l'important nombre des partisans de Kairis. L'émotion qu'une telle décision avait provoquée avait divisé le peuple: d'un côté ceux qui soutenaient Kairis et de l'autre ceux qui étaient d'accord avec la réaction du Synode.¹⁴⁹ Il fallait donc calmer les esprits. La meilleure solution parut le transfert de Kairis dans le monastère d'Evangelistria de l'île de Skiathos. En même temps le Synode dénonça le Théosébisme dans une lettre encyclique adressée «à tous les chrétiens orthodoxes de l'Etat grec». Il les y invitait à s'écarter du Théosébisme qui «corrompait la jeunesse, déshonorait la nation et outrageait le caractère brillant de la Grèce»¹⁵⁰.

Le séjour de Kairis à Skiathos fut de courte durée. Un mauvais comportement des moines vis-à-vis de lui et la maladie obligèrent le gouvernement¹⁵¹ à l'envoyer dans l'île de Thire, au monastère de Saint-Elie. Il y trouva enfin un accueil chaleureux, en juin 1840, qui facilita sa vie. De l'île de Thire il ne put pas continuer à travailler pour son orphelinat qui ferma ses portes. Les membres de l'«Eglise théosébique» continuèrent à protester et à exiger la libération de Kairis;¹⁵² la presse s'occupait très souvent de son cas, soit pour faire l'éloge du Maître soit pour le blâmer. Le Synode envoya secrètement Pharmakidis pour le convaincre de faire une confession de foi, mais sans aucun résultat.

Tout montrait qu'il n'était pas possible de changer l'opinion du fondateur de l'«Eglise théosébique». Le Gouvernement et le Synode dé-

149. Les nombreux articles publiés dans les différents journaux et plus spécialement dans *Athéna*, en faveur de Kairis, et dans *Aion*, contre lui, témoignent de la détérioration de la situation.

150. Encyclique du 3 novembre 1839. On trouve tout le texte publié dans: Th. S t r a n g a s, *Eglise de Grèce*, I, 117-122. Le Synode y explique comment il avait procédé jusqu'à en arriver à constater la nécessité de condamner le Théosébisme, de destituer Kairis, de l'isoler dans un monastère et d'avertir les chrétiens du danger couru par eux-même et par leurs enfants.

151. Voir sur les conditions dans lesquelles Kairis vivait à Skiathos et la correspondance échangée entre le Synode, l'higoumène du monastère et le Gouvernement dans: J. P h r a n g o u l a s, «La réclusion de Théophile Kairis à Skiathos», in *Theologia*, XII, 1934, 336-350; XIII, 1935, 37-46 (en grec).

152. Au moment de la lecture publique de l'Encyclique du Synode dans la cathédrale d'Athènes, un officier donna l'ordre aux soldats qui participaient à la liturgie de sortir de l'église. Cette protestation provoqua beaucoup de discussions et donna lieu à d'autres protestations et à la publication de nombreux articles (Voir: *Aion*, 1839, N° 112).

cidèrent donc d'annoncer sa destitution¹⁵³ et d'ordonner son expulsion. Kaïris partit pour Londres où il resta deux ans et il retourna en Grèce quand l'Assemblée Nationale eut voté une loi «concernant la liberté de la conscience». Il reprit son oeuvre dans l'orphelinat d'Andros avec un petit nombre d'enfants. Il y travailla durant quelques années jusqu' à ce qu'il fût de nouveau accusé comme hérétique et chef d'une religion inconnue.

Kaïris se présenta devant le tribunal correctionnel de l'île de Syros accusé de «prosélytisme et propagation d'une religion neuve et inconnue».¹⁵⁴ Dès le début, il déclara son appartenance à l' «Eglise théosébique» et il se présenta ainsi devant les juges: «Je m'appelle Théophile Kaïris, je suis né à Andros où j'habite, âgé de 68 ans, enseignant et théosèbe en ce qui concerne ma religion». Sur les deux points essentiels de son interrogatoire, Kaïris répondit, pendant son apologie, que c' était Dieu seul le fondateur de la Théosébie car elle découlait de la morale de Dieu et que lui, Kaïris, ne pouvait être le fondateur d'une religion si parfaite et brillante. D'ailleurs il refusa toute participation à des actions de prosélytisme pour conclure avec la phrase: «Aujourd'hui, accusé de prosélytisme, je réponds devant le tribunal libre de ma patrie que le théosèbe ne fait jamais de prosélytisme».¹⁵⁵

Les juges ne furent pas convaincus de la sincérité de Kaïris et le condamnèrent à deux ans de prison. Les appels de son avocat à prendre en considération la Constitution qui préservait la liberté de conscience n'ont eu aucun résultat. Quelques jours plus tard, le 10 janvier 1853, Kaïris mourut dans les prisons de Syros. Il était trop tard quand, le 19 janvier 1853, la cour suprême d' «Arios Pagos» décida que le tribunal

153. L' Encyclique qui annonçait la destitution de Kaïris fut lue dans toutes les églises le 9 novembre 1841, alors que la condamnation n'était plus au centre de l'actualité. Voir le texte in: *Diavazo*, 106, 1984, 48. L'intervention des diplomates anglais auprès du roi Othon Ier n'a rien changé. Le général Sir Richard Church écrivait à l'ambassadeur Sir Edmund Lyons: «I told Him (à Othon) that all the people of character were interested about Kaïris, that the affair was a political one and that he ought to put into the Synod good Bishops» (Foreign Office, *Public Records Office*, 32/96, N° 23).

154. Le procès commença, le 20 décembre 1852, à huis clos par crainte d'incidents. Avec Kaïris étaient accusés trois de ses partisans: Spyridon Glafkopidis, Grégoire Despotopoulos et Théophile Louloudis.

155. La brève apologie de Kaïris devant le tribunal correctionnel de Syros fut publiée plusieurs fois. Voir tout le texte in: *Nea Hestia*, 626, 1953, p. 112 (en grec).

correctionnel de Syros avait mal interprété la loi¹⁵⁶ et que Kaïris avec les trois accusés étaient innocents.

*

Il est certain que l'Eglise, telle que Kaïris l'avait connue et comprise, ne correspondait pas à ses attentes. Il est aussi clair que l'«Eglise théosébique», proposée par Kaïris, se présentait sous une forme étrange pour les Grecs, méfiants de tout ce qui différait de l'Eglise Orthodoxe. Nous avons déjà remarqué que pendant les quatre siècles de l'occupation turque, l'Eglise Orthodoxe préserva l'identité religieuse et nationale du peuple et la nation entière s'en souvenait avec reconnaissance. Avec ces données, nous pouvons comprendre pourquoi Kaïris voulait rester prêtre de l'Eglise Orthodoxe en rejetant ses dogmes et la plupart de ses enseignements, gardant pourtant ses règles morales et certains éléments de son culte. De l'autre côté, l'image si alarmante du danger provenant de l'«Eglise théosébique» et présentée par des journaux comme «Aion», se comprend bien si on insiste sur le fait que la «Théosébie» était une doctrine nouvelle dans une période instable, donc suspecte.

Les ennemis de Kaïris le présentaient comme un danger non seulement pour l'Eglise Orthodoxe mais aussi pour le christianisme.¹⁵⁷ Ils déclaraient que des «communautés théosébiques» étaient organisées à Londres, à Paris et en d'autres grandes villes de l'étranger, chose qui ne correspondait pas à la réalité. A l'époque de la condamnation de Kaïris le danger se présentait pour la Grèce et non pour l'étranger. Car c'est en Grèce que l'expansion de l'«Eglise théosébique» mettait en cause l'Eglise Orthodoxe.

Certains ont envisagé la condamnation de Kaïris sous un angle politique en le rangeant parmi ceux qui soutenaient les Anglais et s'opposaient aux Russes.¹⁵⁸ Mais pour les avocats de la défense, l'affaire

156. «Arios Pagos» annula la décision 181 du tribunal correctionnel de Syros «qui avait mal appliqué les articles 212, 214, 222, 216 et 220 du code pénal». Sa décision, N° 19, fut publiée le 26 janvier 1853.

157. *Aion* du 23 décembre 1850, du 18 février et du 1er janvier 1847.

158. L'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Athènes, Sir Edmund Lyons, écrivit à son ministre des affaires étrangères, Vicomte Palmerston, que c'était l'Ambassade russe à Athènes qui avait déclenché la première l'accusation contre Kaïris: «The Russian Mission denounced him (Kaïris) as a Deist but instead of allowing the Greek Government to remove him from the head of the school in a quiet and legal manner, it was arranged that he should first be excommunicated by the Patriarch of Constantinople, and subsequently as an indispensable consequence by

n'était pas politique, donc ils n'avaient d'arguments politiques à opposer devant la Cour Suprême d' «Arios Pagos». Pour eux l'affaire ne concernait que les idées religieuses de leur client et leur propagation et il semble qu'ils avaient raison.

Par contre, ce qui semble avoir beaucoup joué, ce fut le problème de la déclaration de l'autocéphalie de l'Eglise de Grèce en 1833. Après la déclaration, la hiérarchie de l'Eglise de Grèce essaya d'établir de bonnes relations avec le patriarcat pour qu'il reconnaisse l'autocephalie déjà déclarée. Ceux qui se présentaient comme intellectuels et rénovateurs-Pharmakidis, Kaïris — étaient en même temps considérés comme ennemis du patriarcat et de la normalisation de ses relations avec l'Eglise de Grèce. Cet élément influença la suite des réactions contre Kaïris et stimula le Synode grec à vouloir y mettre fin le plus tôt possible.

Ce qui est étonnant dans le cas de la «Théosébie» c'est qu'elle s'était vite répandue dans l'état grec mais fut aussi vite oubliée après la mort de son fondateur. L'enthousiasme des fidèles de l'«Eglise théosébique» ne dura que quelques décennies. Quarante ans après la mort de Kaïris ses compatriotes voulurent lui élever un buste dans leur île mais simplement à titre de citoyen célèbre et non pas à celui de quelqu'un qui leur avait révélé une vérité hors de conteste. De nos jours, peu de gens savent encore ce que Kaïris avait soutenu à l'époque de son rayonnement religieux. Les membres de l'«Eglise théosébique» avaient été réintégrés dans l'Eglise Orthodoxe d'où ils provenaient. L'échec de Kaïris à apporter des changements ecclésiologiques dans la Grèce du XIXe siècle ne laisse pas de doute,¹⁵⁹ encore qu'il faille se demander si la façon avec laquelle on avait répondu à sa «provocation» religieuse était la meilleure.

the Synod here, and thus the Russian Mission has led king Otho to recognize the very dangerous principle that if the Patriarch of Constantinople should excommunicate one of His Subjects the Synod here must do the same», (*Correspondance diplomatique, Lettre du 10 août 1839, Foreign Office, Public Records Office, 32-9, N° 149*).

159. Dans un article, Georges Métallinos posa la question de savoir si le Synode de l'Eglise de Grèce avait bien réagi en condamnant Kaïris et son «Eglise théosébique». Il soutint que les réactions du Synode furent dictées par les circonstances historiques de cette période et conclut ainsi: «Il est nécessaire de distinguer deux Kaïris: le combattant pour la nation et son bienfaiteur, et l'expérimentateur tragique qui, à force d'imposer sa religion et sa société a augmenté la confusion spirituelle qui fait souffrir notre peuple ces derniers siècles. Le premier Kaïris reste toujours au-dessus de tout éloge; le second, il est bon, pour lui et pour notre nation, de l'oublier comme après sa mort, on a oublié son oeuvre socioreligieuse». (G. M é t a l l i n o s,

Kaïris disait non aux dogmes, non aux sacrements, non au culte tel que l'Église Orthodoxe le pratiquait, non aux icônes, non au clergé, en un mot non à l'Église. Le Synode qui le condamna n'avait pas expliqué pourquoi il était nécessaire d'avoir des dogmes, des sacrements, un culte, des icônes, un clergé, il n'avait pas essayé d'instruire les fidèles du danger qu'ils courraient et cela fut, peut-être, la faute de l'autorité ecclésiastique. Le Synode disposait sans doute du pouvoir spirituel pour dire que Kaïris, vu son credo religieux, n'était plus membre de l'Église Orthodoxe. Mais dire que Kaïris était le «serviteur d'une idée scélérate du diable»¹⁶⁰ n'éclairait pas les fidèles pour comprendre pourquoi l'«Église théosébique» était autre chose que l'Église Orthodoxe alors qu'elle gardait presque la même morale,¹⁶¹ élément très connu dans une Église.

L'ouverture de Kaïris à tout ce qui était enseignement, sa disponibilité vis-à-vis des autres et ses hésitations concernant la doctrine de l'Église ont mis sur une fausse piste un certain nombre de commentateurs de son oeuvre à propos de son identité intellectuelle. Ils le classèrent comme partisan tardif des idées de l'âge des Lumières, *Aufklärung*, qui caractérise la culture européenne du XVIII^e siècle. Vu le nombre et la nature des livres en sa possession, une influence est possible mais on ne peut pas soutenir qu'il était partisan de ce mouvement philosophique quand on connaît bien son oeuvre.

Deux exemples vont montrer cela: quand un homme de l'âge des Lumières aidait les pauvres, les malades, les prisonniers, les malheureux, il ne le faisait pas par charité chrétienne, capable à ses yeux de persécutions pour «de bien des âmes», mais il pratiquait la bienfaisance par vertu sociale et non religieuse. Kaïris agissait par conviction religieuse et c'est pourquoi il insistait sur la formation religieuse des enfants et des familles. Le concept de patriotisme issu «des Lumières» était un patriotisme humanitaire, de caractère universaliste et opposé au nationalisme restrictif d'un peuple. Kaïris non seulement a soutenu

«Victime ou Sacrificateur? Approche herméneutique du 'drame kaïrien'», in *Diavazo*, 106, 1984, 43, en grec.

160. Encyclique du Saint Synode du Royaume de Grèce du 3 novembre 1839. Cf. T h. S t r a n g a s, *Eglise de Grèce*, I, 117.

161. Quand Vamvas, déclara que le kaïrisme «renverse les bases de la morale chrétienne» (in *Aion*, 1851, N° 1164) il le fit, croyons-nous, non parce qu'il ignorait que la base de la morale dans l'«Église théosébique» était la même, ou presque, que dans le christianisme mais parce qu'il voulait inciter ses lecteurs par tous les moyens possibles à s'écarter du «Théosébisme».

la nation grecque mais il partit à la guerre pour libérer son pays. Bien sûr Kaïris fut un esprit très ouvert aux enseignements humanistes et libéraux; il gardait pourtant une pensée très religieuse même quand son inquiétude intellectuelle le poussait à mettre en question les dogmes fondamentaux de l' Eglise.

Kaïris ne réussit pas à fonder une «Eglise théosébique» solide et durable.¹⁶² Cela tenait à ses idées philosophico-religieuses qui aboutissaient à présenter une religion très philosophique et une philosophie très religieuse, mais aussi au contexte historique dans lequel il se trouva et qui avait identifié l'orthodoxe avec le grec; et comme Kaïris était grec il devait aussi rester orthodoxe.¹⁶³ L' «Eglise théosébique» n'est plus qu'un souvenir qui restera dans l'histoire comme l'effort d'un homme sincère, soucieux de sa vie spirituelle et de sa foi.

162. «Le principe du Théosébitisme ne s'éteignit pas en même temps que la vie de Kaïris. Cela est dû au fait que dans son système religieux il y a quelques idées fondamentales que la conscience philosophique de notre temps reconnaîtrait comme permanentes: l'idée, par exemple, de *ἀπειροπατικόν*, c'est-à-dire du besoin que l'homme sent à dépasser toujours soi-même et à être porté vers l'univers très différent qui l'entoure; l'idée, ensuite, de *θεοσεβικόν*, c'est-à-dire de la rencontre directe et personnelle de Dieu; l'idée, enfin, de la vérité comme découverte personnelle à un moment révélateur de la vie personnelle de l'âme». (D. A p o s t o l o p o u l o s, *Brève Histoire de la Philosophie Néo-grecque*, Collection de l'Union Franco-Hellénique des jeunes, N° 1, s. lieu, s. date, 12-13, en grec).

163. Nous ne parlons pas ici de sa destitution sacerdotale; celle-ci était normale du moment qu'il n'acceptait plus la foi professée par l'Eglise dont il était prêtre. Nous faisons allusion à son séjour en prison auquel il n'aurait peut-être pas été condamné s'il n'avait pas été grec.